

Nadine Vincent, Université de Sherbrooke
Sophie Piron, Université du Québec à Montréal

Section 5 – Lexicologie, phraséologie, lexicographie

Norme, variation et néologie :

***texter* et *tweeter* en France et au Québec**

Quand un nouveau mot fait son entrée dans la langue française, qui décide de son acceptabilité et du modèle qu'il devra suivre? Les grammairiens? Les lexicographes? Les usagers?

À partir d'un corpus de journaux français et québécois, nous présenterons en parallèle les cas des verbes *tweeter* et *texter*, qui connaissent jusqu'à présent des destins fort différents.

Le verbe *tweeter* (et sa variante *twitter*) apparaît dans les contextes, tant français que québécois, à partir de 2009. Il entre en 2011 dans le *Petit Robert 2012*, en entrée-cachée sous *tweet*, et en article complet, *twitter* ou *tweeter*, dans le *Petit Larousse 2013* (publié en 2012).

La première attestation du verbe *texter* est relevée dans une publication française à la fin de l'année 2003, puis de nouveau une ou deux fois en 2004 et 2005, pour ensuite disparaître quelques années, puis réapparaître une trentaine de fois de 2010 à 2012, le même texte étant parfois reproduit dans plusieurs publications. On compte au final une quinzaine de constructions distinctes. Dans les contextes québécois, le verbe apparaît très sporadiquement de 2005 à 2007, puis s'implante à partir de 2009. Compte tenu de sa faible fréquence en France, il est absent des dictionnaires Robert et Larousse.

Au moment de procéder à la description de ces deux verbes d'origine anglaise pour un dictionnaire fait au Québec, plusieurs questions se posent différemment d'un côté et de l'autre de l'Atlantique : présence ou non à la nomenclature, fréquence des graphies, critique ou non comme anglicisme, existence ou non d'un équivalent français, mais aussi différence dans les constructions syntaxiques possibles. Tous ces éléments, souvent révélés par les contextes, justifient la nécessité de descriptions plus fines que ce que proposent actuellement les dictionnaires, de façon à répondre aux besoins des usagers, en France comme au Québec. En plus d'analyser ces différents aspects, nous proposerons une description lexicographique complète de ces verbes nouvellement entrés dans la langue.